

*Œuvres complètes
de Balzac*



Tome 7
La Comédie humaine

HONORÉ DE BALZAC

Études de mœurs
Scènes
de la vie de province

3.

Club de l'Honnête homme

C by Club de l'Honnête homme, Paris, 1956.

Édition nouvelle
établie par la Société
des Études Balzaciennes
accompagnée de
fragments inédits,
de notices
historiques et critiques
et d'images
contemporaines

Les Rivalités
2. Le Cabinet des
Antiques
Illusions perdues

LES RIVALITÉS

2. LE CABINET DES ANTIQUES



Le Cabinet des Antiques parut pour la première fois en feuilleton dans le grand quotidien libéral *Le Constitutionnel*¹ entre le 22 septembre et le 8 octobre 1838. Il était intitulé alors *Les Rivalités en province*. Les feuilletons paraissaient au rythme de deux ou trois par semaine, et le roman tout entier était divisé en huit chapitres.

Toutefois, avant cette publication dans *Le Constitutionnel*, il faut signaler que le préambule du Cabinet des Antiques, c'est-à-dire le portrait d'Armande d'Esgrignon et de la salle de l'ancien présidial, vus à travers les souvenirs d'enfance du narrateur, avait été imprimé pour la première fois dans *La Chronique de Paris* du 6 mars 1836, sous le titre *Le Cabinet des Antiques*. Ce préambule formait alors une sorte d'esquisse détachée, longue de quelques pages, qui ne fut pas reprise dans le texte du *Constitutionnel*. Les personnages ne portaient pas tout à fait les mêmes noms : les d'Esgrignon y étaient nommés d'Esgrigny, et du Croisier était, dans cette version, un anobli de l'Empire nommé de Boutron-Boisset. A la fin de ce préambule se trouvaient quelques lignes qui ont été supprimées dans les éditions suivantes et que nous citons en note à leur place².

En librairie, l'édition originale parut chez l'éditeur Souverain

1. *Le Constitutionnel* accompagna le premier feuilleton publié par Balzac de la note suivante : « En élargissant le cercle de ses matières, en donnant à sa littérature un nouveau degré d'importance, *Le Constitutionnel* a dû rechercher la collaboration des écrivains les plus éminents, et il a dû tout naturellement s'adresser

à M. de Balzac. Mais nous n'avons pas besoin d'avertir nos lecteurs que cette collaboration est toute spéciale et uniquement littéraire. M. de Balzac, qui se réserve ses opinions, demeure complètement étranger à la rédaction politique du *Constitutionnel*. »

2. Cf. note p. 39

Scènes de la vie de province

au début de l'année 1839, sous le titre *Le Cabinet des Antiques*. Le roman était présenté en deux volumes in-8°, et, pour compléter le second volume, on avait joint *Gambara*, qui figurait là également en édition originale. Dans cette édition, *Le Cabinet des Antiques* était daté des *Jardies*, septembre 1838, et précédé d'une préface¹.

Cette édition était divisée en neuf chapitres, au lieu des huit chapitres de la version du *Constitutionnel*. Toute la fin du roman avait été, en effet, profondément remaniée par Balzac, comme nous allons l'expliquer plus bas.

Une seconde édition eut lieu en 1844, lorsque *Le Cabinet des Antiques* fut intégré à *La Comédie humaine*. Le roman fut alors classé parmi les *Scènes de la vie de province* et au tome III de celles-ci qui constitue le tome VII de *La Comédie humaine*; en outre, il fut jumelé avec la nouvelle intitulée *La Vieille Fille*, et les deux récits furent présentés sous le titre général de : *Les Rivalités*. *La Vieille Fille* constituait la première nouvelle des *Rivalités* et *Le Cabinet des Antiques* la seconde. Nous avons vu que, dans la pensée de Balzac, la série des *Rivalités* devait comprendre d'autres œuvres qui n'ont jamais été écrites².

Toutefois, lors des éditions postérieures, les deux récits furent présentés d'une manière différente. L'édition Houssiaux, puis l'édition Michel Lévy in-8° les placèrent sous des titres collectifs différents : *La Vieille Fille* resta un des récits des *Rivalités*, tandis que *Le Cabinet des Antiques* devenait un des récits de l'ensemble intitulé *Les Provinciaux à Paris*, titre général qui devait également contenir d'autres nouvelles. Les deux ouvrages se trouvaient donc dissociés, et chacun d'eux prenait place dans un groupement différent où il figurait seul finalement, les œuvres complémentaires n'ayant jamais été écrites.

Ce classement a pour autorité une phrase de Lovenjoul, à la fin de sa notice sur *Le Cabinet des Antiques* dans l'*Histoire des œuvres de Balzac*³ : « Ce n'est que dans l'édition définitive, dit Lovenjoul, que Balzac a enlevé à ces deux récits leur titre collectif et y a substitué pour le second celui de *Les Provinciaux à Paris*. » Or nous ne connaissons pas d'autre « édition définitive » à laquelle Balzac ait donné ses soins que l'exemplaire de l'édition *Furne* (édition de *La Comédie humaine*, 1842-1845) sur lequel Balzac avait inscrit des corrections pour une édition future, exemplaire qui a servi à M. Marcel Bouteron, comme nous l'avons expliqué ailleurs⁴, pour établir son édition des *Œuvres complètes*, publiée chez Conard, et son édition de *La Comédie humaine*,

1. Nous reproduisons cette préface en appendice. Cf. Appendice 1.

2. Cf. tome 6, page 551.

3. Cf. Ch. de Lovenjoul, *Histoire des œuvres de Balzac*, p. 96.

4. Cf. au t. 1, *Introduction*, p. 58.

Notice

publiée dans la Bibliothèque de la Pléiade. Or, on doit bien constater que le classement auquel Lovenjoul fait allusion n'est nullement indiqué sur cet exemplaire. Le seul document, de nous connu, qui autorise cette phrase de Lovenjoul est le Catalogue des ouvrages que contiendra « La Comédie humaine », publié par Amédée Achard dans L'Assemblée nationale du 25 août 1850¹. On y voit, en effet, que Les Rivalités devaient comprendre trois « histoires » : I. L'Original; II. Les Héritiers Boirouge; III. La Vieille Fille, et que Les Provinciaux à Paris devaient comprendre deux « histoires » : I. Le Cabinet des Antiques; II. Jacques de Metz. Nous supposons que c'est à ce document que fait allusion Lovenjoul lorsqu'il parle de l'« édition définitive » projetée par Balzac.

En ce qui concerne les documents qui sont de Balzac lui-même, nous n'avons pas trouvé d'autre indication que celle-ci. Sur les gardes du tome VII de l'édition Furne corrigée pour une future réimpression (tome qui comprend : Les Rivalités : première histoire, La Vieille Fille; deuxième histoire, Le Cabinet des Antiques et, en outre, Le Lys dans la vallée), Balzac a écrit : « En tête de ce volume, mettre Les Méfaits d'un procureur du roi. Suivre l'ordre du volume, ôter le Lys et le remplacer par Une mère de famille. » On voit par là que Balzac, dans la réimpression qu'il avait préparée, ne manifestait pas l'intention de séparer les deux récits qui composent Les Rivalités, et qui sont unis d'ailleurs par une évidente parenté.

C'est en tenant compte de ces divers éléments que nous avons repris ici le classement de l'édition originale de La Comédie humaine (édition Furne, Hetzel et Dubochet) et que nous avons replacé ces deux récits sous le titre général de : Les Rivalités. Nous ne faisons en cela qu'adopter le classement déjà choisi par M. Marcel Bouteron pour ses éditions publiées chez Conard et la Bibliothèque de la Pléiade. Et nous restons fidèles, en même temps, au principe qui nous a guidés dans une circonstance analogue, à propos de la place du Lys dans la vallée, pour lequel nous n'avons pas tenu compte du classement projeté par Balzac lorsqu'il avait pour condition la substitution d'œuvres qui n'ont jamais été écrites.

On pourrait croire que Le Cabinet des Antiques a dû être rédigé comme La Vieille Fille, avec la même rapidité, et à peu près à la même époque. En réalité, les choses furent plus complexes. C'est à une date un peu antérieure à la fin de l'année 1833

1. Nous l'avons réimprimé au t. 1 | dice 7, p. 719.
de la présente édition. Cf. t. 1, Appen-

Scènes de la vie de province

que Balzac eut l'idée d'écrire *Le Cabinet des Antiques*. Il en conçut l'argument et il en rédigea les premières pages le 2 novembre 1833, et il l'annonça en ces termes à Mme Hanska : « Aujourd'hui, inventé péniblement *Le Cabinet des Antiques*; tu liras cela quelque jour. J'en ai écrit dix-sept feuillets de suite ¹. » On est tenté de penser d'abord qu'il s'agit d'une rédaction imaginaire et que le manuscrit du *Cabinet des Antiques* n'existait peut-être pas plus à cette date que celui du *Privilège* ou celui de *La Bataille*, dont il est si souvent question. Mais il n'en est rien. Ce manuscrit existait. Balzac l'emporta même à Genève lorsqu'il vint y retrouver Mme Hanska, en décembre 1833. Il le lut devant elle. Deux allusions plus tardives ne nous permettent pas de l'ignorer. L'une apparaît dans une lettre du 30 juillet 1834 : « Pour venir à Baden, il faut faire paraître, dans *La Revue* [de Paris], *Le Cabinet des Antiques*, dont tu connais le commencement ². » L'autre figure dans une lettre écrite du 1^{er} au 4 août 1834 : « Vous connaissez le commencement du *Cabinet des Antiques*, ce fut une de nos bonnes soirées de Genève ³. » Il est impossible de vérifier ces dates par l'examen du manuscrit, la collection Lovenjoul ne possédant que les épreuves du *Cabinet des Antiques*. Mais ces affirmations sont suffisamment explicites.

Ainsi la conception et le début de la rédaction sont contemporains d'Eugénie Grandet et non de *La Vieille Fille*. *Le Cabinet des Antiques* est donc, en réalité, la seconde des *Scènes de la vie de province*. Il se présente à l'imagination de Balzac au moment où le romancier est séduit pour la première fois par le projet de dessiner avec une minutie et une attention toutes flamandes les originaux de la vie provinciale. Et il commence à écrire, à inventer, à un moment où le chevalier de Valois, du Bousquier, Mlle Cormon ne sont encore pour lui que des images très vagues, et n'ont pas, dans sa pensée, la consistance, le volume des personnages dont on a déjà raconté la vie.

Cette indication nous fait mieux comprendre la signification du préambule publié en mars 1836 dans *La Chronique de Paris*. D'abord, il n'est pas étonnant que les noms ne soient pas les mêmes. Il n'est pas étonnant, en particulier, que l'adversaire des d'Esgrignon — ou plutôt des d'Esgrigny, comme il est écrit dans cette version — soit un personnage tout différent de du Bousquier, qu'il ne soit pas un ancien fournisseur, qu'il n'ait pas un passé politique aussi caractérisé et que Balzac, pour ne pas corriger tout son préambule, ait préféré le nommer ensuite du Croisier. Balzac est donc parti de son personnage originel et il a

1. Lettres à Madame Hanska, éd. Roger Pierrot, t. I, p. 108.

2. Ibid., t. I, p. 234.
3. Ibid., t. I, p. 236.

rallié ensuite le du Bousquier de La Vieille Fille. Mais surtout, rapproché ainsi de l'année 1832, ce préambule nous devient plus clair. On sent l'importance de la physionomie dominante qui est ici Armande d'Esgrignon. Et on sent mieux cette importance parce que cette gracieuse figure féminine, cette destinée brisée par trop d'amour, par trop de dévouement, est encadrée alors, éclairée, par des figures pareilles qui lui répondent et qui l'expliquent, celle de lady Brandon dans La Grenadière, celle d'Eugénie Grandet. Et la maison du présidial qui fait rêver le petit garçon est pareille alors à la petite maison de Saint-Cyr et à sa poétique promeneuse : c'est une de ces solitudes mystérieuses dont le romancier se propose de livrer le secret, et, comme dans La Grenadière, la lumière un peu discrète, un peu en demi-jour, que l'écrivain arrange autour d'Armande d'Esgrignon, nous la reconnaissons, c'est celle des Études de femmes. On sent mieux aussi l'importance du thème esquissé. Balzac est encore tout proche de ses contacts avec le duc de Fitz-James, et c'est peut-être en pensant à lui, en pensant à ses amis du Rénovateur qu'il invente la plus légitimiste de ses nouvelles, la plus touchante de ses histoires de Chouans.

Il est donc probable que ces « dix-sept feuillets », écrits en novembre 1833, sont ceux que Balzac retrouva un jour dans ses tiroirs et qu'il envoya aussitôt, et probablement sans y rien changer, à l'imprimerie de La Chronique de Paris. Nous avons souvent évoqué¹ les pressantes exigences rédactionnelles du périodique dont Balzac venait de se charger. Il est très naturel qu'il ait utilisé dans ces circonstances toute sa copie disponible, très naturel aussi qu'il n'ait pas eu le temps de continuer aussitôt.

Deux ans vont se passer, en effet, sans que nous entendions parler du Cabinet des Antiques. Pendant ces deux ans, Balzac avait écrit beaucoup de choses : il avait écrit notamment La Vieille Fille dans les derniers jours de septembre 1836. Cette nouvelle lui servit à planter son décor. Alençon se dressait tout frais dans son souvenir, tout animé d'intérêts et de rivalités, lorsqu'il reprit, en septembre 1838, le projet du Cabinet des Antiques. Ici, les lettres à Mme Hanska sont laconiques. Au début d'une lettre commencée le 17 septembre, Balzac annonce qu'il « vient d'écrire pour Le Constitutionnel la fin du Cabinet des Antiques sous le titre de : Rivalités en province »². Une autre mention, aussi brève, prend place dans la même lettre, au mois d'octobre, et nous n'en saurons pas davantage.

Mais l'histoire du Cabinet des Antiques ne finit pas là. Le texte du Cabinet des Antiques devait encore recevoir, avant sa

1. Cf. au t. 4, note sur La Messe de l'athée.

2. Lettres à Madame Hanska, éd. Roger Pierrot, t. I, pp. 614, 619.

publication en librairie, d'importantes modifications, qu'il faut décrire, car elles jettent quelque lumière sur les méthodes de travail de Balzac.

Dans Le Constitutionnel, le texte du Cabinet des Antiques, amputé des dix-sept feuillets du préambule, contenait le départ de Victurnien pour Paris, ses premières découvertes sur la vie parisienne, sa liaison avec la duchesse de Maufrigneuse, puis tout se précipitait : Balzac indiquait les circonstances du faux, l'envoi de la fatale lettre de change, les poursuites, la fuite de Victurnien, et, en un dernier chapitre, rapide et ramassé, le dénouement, c'est-à-dire les démarches de Chesnel et l'intervention de la duchesse qui permettaient de tout sauver. Cette narration du dénouement tient alors en deux ou trois colonnes : nous donnons ce texte en appendice¹. Tel qu'il est imprimé là, Le Cabinet des Antiques correspond à la formule technique suivant laquelle Balzac construit ses romans : une exposition importante épaulée par une large partie centrale qui n'est en somme qu'un complément de l'exposition (histoire d'un enfant gâté, fautes de ce fils de famille lorsqu'il est livré à lui-même dans le faubourg Saint-Germain), puis un drame rapide et dont les événements se pressent et, en quelques pages, conduisent à un dénouement inexorable, ici évité par miracle. Or, dans l'édition en librairie, qui paraît quelques mois plus tard, cette fin du Cabinet des Antiques va être profondément modifiée, et dans un sens tout à fait contraire aux habitudes de la technique balzacienne. Au moment le plus dramatique, au moment où l'on se demande si Chesnel sauvera les d'Esgrignon, si l'autorité de la duchesse, si le message qui l'accrédite auront assez de poids pour suspendre le destin, à ce moment, Balzac commence une charmante comédie judiciaire, déplie gravement son panorama d'Alençon, compte les juges, les fils des juges, leurs chances d'avancement, explique le caractère de leur femme et s'avance à petits pas dans la partie la plus dramatique de son récit, multipliant les originaux et les études les plus savoureuses sur la province et, finalement, étendant à quarante pages ce dénouement qui tenait à l'origine en trois colonnes de son feuilleton².

Il se trouve que nous possédons quelques documents qui nous renseignent sur les conditions de ce remaniement : c'est la correspondance échangée entre Balzac et son imprimeur Souverain, à propos de cette édition originale du Cabinet des Antiques. Nous allons surprendre Balzac en plein travail, et cela nous permettra

1. Cf. à la fin, Appendice 2.

2. Pour la commodité de la vérification, nous avons succinctement indiqué en note, à mesure qu'elles

figurent dans notre texte, les additions de Balzac pour l'édition en librairie.